

Poste de chargé de suivi / Aires Marines Educatives

Aires Marines Educatives, « Quand l'école devient gestionnaire d'une aire marine protégée »

Une « aire marine éducative » est une zone maritime littorale de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école primaire suivant des principes définis par une charte. Elle constitue un projet pédagogique et éco-citoyen de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics. La classe est ainsi placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement.

Le concept est né en 2012, aux Marquises, après que des élèves de l'école de Vaitahu aient exprimé leur souhait de s'occuper d'une zone marine délimitée dans leur baie.

La Polynésie française et les partenaires initiateurs, ont depuis structuré le concept pour en faire un label « Aire marine éducative » (AME). Afin de consolider la démarche, un réseau pilote de six AME (baptisé « Pukatai » signifiant corail en marquisien) a été initié en 2014 dans l'archipel d'origine.

Lors de la COP21 à Paris, un partenariat a été signé entre la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et le Président du gouvernement de la Polynésie française pour renforcer le réseau polynésien des aires marines éducatives et étendre la démarche à l'échelle nationale en respectant la philosophie du concept polynésien.

A la rentrée 2017, près de 50 écoles en métropole et en outre-mer ont souhaité mettre en œuvre un projet d'aire marine éducative. Ainsi, à travers l'engagement des écoles, des communes et des acteurs accompagnateurs impliqués, le réseau des AME se déploie, s'enrichit et porte son ambition de donner l'opportunité aux plus jeunes de développer leur connaissance et leur capacité d'agir pour la protection de la biodiversité marine.

Les objectifs de la démarche :

- Développer l'éco-citoyenneté des plus jeunes et l'éducation au développement durable à travers une approche participative de la gestion d'un bien commun.
- Renforcer la préservation des milieux naturels marins et du littoral grâce à la mobilisation des écoles et des acteurs locaux.
- Créer des synergies territoriales entre usagers, communauté éducative et acteurs des espaces littoraux et marins pour faire émerger un nouveau rapport équilibré entre société et environnement par le développement durable.

Quelques précisions :

L'objectif est de mettre les écoles et donc les élèves au cœur des dispositifs d'acquisition de connaissances et de compétences, de prise de décision et d'actions en faveur de la protection du milieu marin dans le cadre de l'éducation au développement durable. Il s'agit donc d'une démarche citoyenne où les élèves deviennent acteurs de la gestion participative d'un bien commun. Dans le même temps il s'agit de renforcer le lien intergénérationnel, la diffusion des connaissances sur le milieu marin et de faire connaître les usages et la culture liée à la mer avec les professionnels.

La création d'une AME s'inscrit pleinement dans les dimensions pédagogiques et civiques de l'enseignement scolaire. Elle utilise en effet une démarche de projet qui permet d'aborder la transmission de connaissance et de compétences par la conjugaison de l'expérience et de la théorie. L'AME est un support particulièrement efficace pour les démarches pédagogiques transversales.

Depuis 2016, la Réserve Naturelle Marine de La Réunion est référente dans le cadre du projet des aires marines éducatives à La Réunion.

Le référent accompagne une ou plusieurs écoles dans la mise en place et la gestion d'une aire marine éducative. Cette personne fait partie d'une structure en lien avec la mer ou l'éducation au développement durable (ex association telle que Centre Permanent d'Initiative à L'Environnement (CPIE), un parc naturel marin, une réserve naturelle nationale, un service municipal ou autre.

Dans ce cadre le ou la référent(e) pourra être amené(e) à :

- Participer à la démarche de labellisation de l'AME avec les élèves et les enseignants ;
- Appuyer les enseignant(e)s et les élèves dans la réalisation des activités de l'AME (tenue du conseil des enfants pour la mer, projets pédagogiques, sorties, rencontres, etc.) ;
- Développer et animer le réseau d'acteurs sur le territoire : faire le lien avec le conseil municipal, rechercher des intervenants et établir les partenariats notamment avec les gestionnaires d'aires marines protégées limitrophes, préparer les prestations utiles ;
- Intervenir en classe en collaboration avec l'enseignant et sous sa coordination.
- Il est aussi le garant du respect de l'environnement dans la définition du programme d'activité des élèves.
- Le référent gardera des contacts réguliers avec la cellule d'appui AME et se chargera de lui faire parvenir le bilan des activités de sensibilisation et actions de gestion de l'AME établi par les élèves annuellement ainsi qu'au comité de label, en plus du dossier de demande de labellisation (et pour le renouvellement).

➔ **Posture du référent(e)**

Le ou la référent(e) travaillera en collaboration avec l'enseignant de l'école en charge de toutes les activités, en ce qui concerne à la fois les savoirs théoriques dispensés aux élèves (notamment sur le milieu marin) et la mise en place des actions de l'AME

Le ou la référent(e) ne peut en aucune manière remplacer l'enseignant, sa posture est celle d'un accompagnateur.

Chaque aire marine éducative détermine en début d'année la répartition des tâches et le rôle dans la prise de décision entre enseignant et référent. Il est important de prendre le temps de se connaître et de former un vrai duo ! La bonne relation référent-enseignant est au coeur de votre projet AME.

Missions du chargé de suivi :

Sous l'autorité et le pilotage de la chargée de suivis scientifiques et du responsable sensibilisation éducation de la Réserve naturelle Marine de la Réunion, le chargé de suivi aura pour objectif de porter les missions de la RNMR en tant que référent AME (voir ci-dessus). Il sera plus particulièrement chargé des actions suivantes :

Terrain

- Participer à la démarche de labellisation de l'AME avec les élèves et les enseignants ;
- Accompagnement dans le traitement des données
- Formation des enseignants aux suivis.

- Appuyer les enseignant(e)s et les élèves dans la réalisation des activités de l'AME (tenue du conseil des enfants pour la mer, projets pédagogiques, sorties, rencontres, interventions en classe, etc.) ;

Réseau

- Création d'une base de donnée en ligne pour les élèves
- Création d'un fichier automatisé de représentation graphique
- Rédaction d'un tutoriel à destination des enseignant
- Garder des contacts réguliers avec la cellule d'appui AME et se chargera de lui faire parvenir le bilan des activités de sensibilisation et actions de gestion de l'AME établi par les élèves annuellement ainsi qu'au comité de label, en plus du dossier de demande de labellisation (et pour le renouvellement).

Communication -Valorisation

- Réalisation d'évènements et d'outils de communication et valorisation (fête des AME, conte sur les récifs, création d'un espace web sur notre site, réalisation de supports sonores et vidéo, création d'un espace web sur notre site (travail sur les contenus))
- Développer et animer le réseau d'acteurs sur le territoire : faire le lien avec le conseil municipal, rechercher des intervenants et établir les partenariats notamment avec les gestionnaires d'aires marines protégées limitrophes, préparer les prestations utiles ;
- Garantir le respect de l'environnement dans la définition du programme d'activité des élèves.

Recherche de financements complémentaires

- Recherche de financements complémentaires et gestion des demandes de financement en cours.

Profil et compétences requises :

BAC + 5 minimum dans les domaines pertinents :

- Connaissances dans les domaines de l'environnement naturel ou du développement local, Solides connaissances sur l'environnement marin.
- Connaissances en matière de pédagogie, Animation nature avec des scolaires.
- Maîtrise des logiciels bureautiques courants ;
- Capacité à travailler en autonomie et à rendre compte;
- Sens du contact, qualités d'écoute, de médiation, de respect et de conviction
- Esprit d'initiative, rigueur et sérieux ;
- Capacité rédactionnelle et aisance dans l'expression orale ;
- Connaissance du contexte Réunionnais.
- Capacité de gestion de demandes de subventions
- Animation territoriale

Caractéristiques du poste :

Ce recrutement s'établit sur la base d'un emploi salarié de 6 mois à temps complet. Ce contrat pourra être renouvelé sur 6 mois l'année suivante.

Résidence administrative et date de prise de fonction:

Le poste est à pourvoir à partir du 1er février 2019. Il est localisé à La Réunion (974).

Modalités du poste :

Salaire : 2 150 brut/mois

Durée du contrat : 6 mois

Renseignements et dépôt des candidatures

Les candidatures sont à adresser au plus tard le 15 janvier 2019 :

Soit par courrier à :

Madame la directrice de la Réserve Naturelle Marine de la Réunion

à l'attention du service des ressources humaines,

39 rue du Lagon

Lot. Dayot 1

97434 La Saline les Bains - Tél. 02 62 34 64 44

Soit par mail : info@reservemarinereunion.fr

Renseignements sur le poste :

Tévamie RUNGASSAMY, chargée d'étude : Tel : 02 62 34 64 44

Courriel : tevamie.rungassamy@reservemarinereunion.fr